



**QUALIANS**

Expertise comptable // Conseil & Audit



## Gestion de mandat future

**Anticiper pour protéger l'entreprise et ceux qui comptent**

Réseau Absoluce - Absoluce member of Inaa Groupe

**ABSOLUCE**  
Conseils d'entrepreneurs

**INAA**  
GROUP

# Qu'est-ce que le mandat de gestion future

Le mandat de gestion future est un dispositif qui permet au dirigeant d'entreprise de désigner à l'avance une personne de confiance chargée de prendre le relais si, pour une raison quelconque, il n'est plus en capacité d'assurer la gestion de son entreprise.

Il peut s'agir d'une indisponibilité temporaire (accident, hospitalisation, maladie) ou d'une situation définitive, comme un décès.

Contrairement aux décisions prises dans l'urgence, le mandat de gestion future est anticipé et sécurisé en amont, lorsque le dirigeant est en mesure de réfléchir sereinement à l'avenir de son entreprise.

Encadré juridiquement, il est :

- rédigé avec l'appui de professionnels,
- enregistré chez un notaire,
- et devient exécutoire dès que la situation prévue se réalise, sans intervention du tribunal.

Le mandat de gestion future est avant tout un outil d'anticipation, au service de la continuité de l'entreprise et de la protection de sa valeur.



# Pour qui ?

Le mandat de gestion future s'adresse en priorité aux dirigeants pour lesquels l'entreprise repose fortement sur leur présence et leurs décisions.

Il concerne notamment :

- les dirigeants de TPE et PME,
- les entrepreneurs seuls ou très impliqués dans l'opérationnel,
- les chefs d'entreprise qui souhaitent protéger leur activité au-delà de leur propre personne.
- 

Il s'adresse aussi aux dirigeants soucieux de :

- préserver leurs équipes,
- sécuriser leurs partenaires et clients,
- éviter à leurs proches des décisions complexes en situation de crise.

Mettre en place un mandat de gestion future n'est pas une question d'âge ou de taille d'entreprise.

C'est une démarche de responsabilité et de prévoyance.





# Pourquoi mettre en place un mandat de gestion future ?

Lorsqu'un dirigeant devient soudainement indisponible, rien n'est prévu par défaut pour le remplacer.

Très rapidement, l'entreprise peut se retrouver confrontée à :

- des blocages administratifs,
- des décisions urgentes non prises,
- des tensions internes,
- une perte de valeur parfois irréversible.

En cas de décès, les ayants droit se retrouvent souvent démunis, sans connaissance précise de l'entreprise ni des démarches à engager.

À défaut d'anticipation, une procédure judiciaire longue et incertaine peut être engagée, sans garantie de préserver les intérêts de la famille.

Le mandat de gestion future permet :

- d'assurer la continuité de l'activité,
- d'éviter les décisions dans l'urgence,
- de préserver la valeur de l'entreprise,
- d'apporter de la clarté et de la sérénité aux proches.

Anticiper, c'est choisir de protéger plutôt que de subir.

# Notre accompagnement

Chez Qualians, le mandat de gestion future est envisagé comme un véritable outil de continuité et de protection, et non comme un simple acte juridique.

Notre accompagnement repose sur une approche globale et humaine :

- Nous commençons par un audit approfondi de l'entreprise afin de comprendre son fonctionnement, ses enjeux et ses points de dépendance au dirigeant.
- Nous construisons ensuite un plan de continuité d'activité sur mesure, adapté à la réalité de l'entreprise et aux objectifs du dirigeant.

Qualians coordonne la rédaction et la sécurisation du mandat, en lien avec les professionnels concernés, notamment le notaire.

Enfin, nous assurons un suivi dans le temps, avec la mise à jour régulière des informations sensibles, des contrôles périodiques et un accès sécurisé aux données essentielles.

L'objectif est simple :

permettre au dirigeant d'avancer avec sérénité, en sachant que son entreprise est protégée, quelles que soient les circonstances.



# CONCLUSION

Anticiper, ce n'est pas imaginer le pire.  
C'est choisir de protéger ce que vous avez construit.

Le mandat de gestion future permet de sécuriser la continuité de votre entreprise, d'éviter les décisions dans l'urgence et d'apporter de la clarté à vos proches le moment venu.

Chaque situation est unique.  
C'est pourquoi l'accompagnement commence toujours par un échange confidentiel.

👉 Pour aller plus loin : [prenons rendez-vous](#)



**QUALIANS**  
Expertise comptable // Conseil & Audit